Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

Visite à la HACA de l’Ambassadeur de la République Démocratique du Congo

27 oct 2023

La Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, Mme Latifa Akharbach, s'est entretenue le 27 octobre 2023 au siège de la HACA avec M. Henri Mangaya Yange Mondowa, Ambassadeur de la République Démocratique du Congo près le Royaume du Maroc.
Au cours de cette entrevue, Mme Akharbach a présenté au diplomate congolais les prérogatives, le champs d'action et le positionnement institutionnel de la HACA en tant qu'instance constitutionnelle indépendante de bonne gouvernance et de régulation des médias audiovisuels. Après avoir souligné le caractère historique des liens fraternels entre le Maroc et la RDC, Mme Akharbach a mis en avant la disposition de la HACA à raffermir ses relations de coopération avec l'instance homologue de RDC, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et la Communication.
Mme Akharbach a également rappelé lors de cette entrevue le rôle joué par la HACA dans la dynamique collective africaine en matière d'actions et de réflexions communes relatives aux grands enjeux de la régulation des médias ainsi que le leadership de l'instance marocaine au sein du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication, plateforme continentale réunissant près de 37 pays et dont la HACA assume la Présidence pour le biennium 2023-2024.
Pour sa part, l'Ambassadeur Mondowa a exprimé son intérêt pour l'expérience marocaine en matière de régulation audiovisuelle, tout se réjouissant de la disponibilité de la Haute Autorité à amorcer une relation fructueuse et mutuellement bénéfique avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et la Communication (CSAC) de la République Démocratique du Congo.

Ont également pris part à cet entretien, M. Talal Salahdine, Manager des Affaires Africaines et Internationale et le conseiller politique auprès de l'ambassade de RDC à Rabat.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B